

RAPPORT

développement durable



➔ **2021**



laval.fr



LAVAJ 



Ce rapport développement durable 2021 pose les jalons de nouvelles orientations stratégiques. Il devient un véritable outil d'aide à la décision, en lien avec les autres démarches engagées par notre équipe, telles que le budget vert.

Nous sommes convaincu-e-s que les collectivités locales ont un réel pouvoir d'agir pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, adopté en 2015 par les 193 États membres de l'ONU.

C'est pour cette raison que les ODD sont la clé d'entrée de ce document, avec une priorité accordée au changement climatique. Le dernier rapport du GIEC est une nouvelle alerte pour nous toutes et tous. Il nous invite à renforcer nos actions et à renouveler nos pratiques.

Les indicateurs retenus seront donc complétés chaque année de manière à fournir, à travers ce rapport, des outils d'évaluation de nos politiques publiques. L'appropriation de ces ODD à l'échelle de la collectivité doit encore être renforcée et la méthode de travail élargie pour une implication réelle de l'ensemble des élu-e-s et des services.

Ce rapport n'est donc ni figé, ni exhaustif, il symbolise une volonté d'aller plus loin, ensemble.

Isabelle Eymon

Adjointe au maire
Transition Environnementale
et Écologie Urbaine



/ INTRODUCTION /

Le rapport annuel de développement durable est un outil d'orientation préalable aux débats budgétaires en réponse à l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II.

3 OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- Outil de transformation des politiques publiques ;
- Outil d'accompagnement au changement en interne et complémentaire à d'autres démarches ;
- Outil d'évaluation des politiques publiques.

AXE PRIORITAIRE : Lutte contre le changement climatique et adaptation climatique

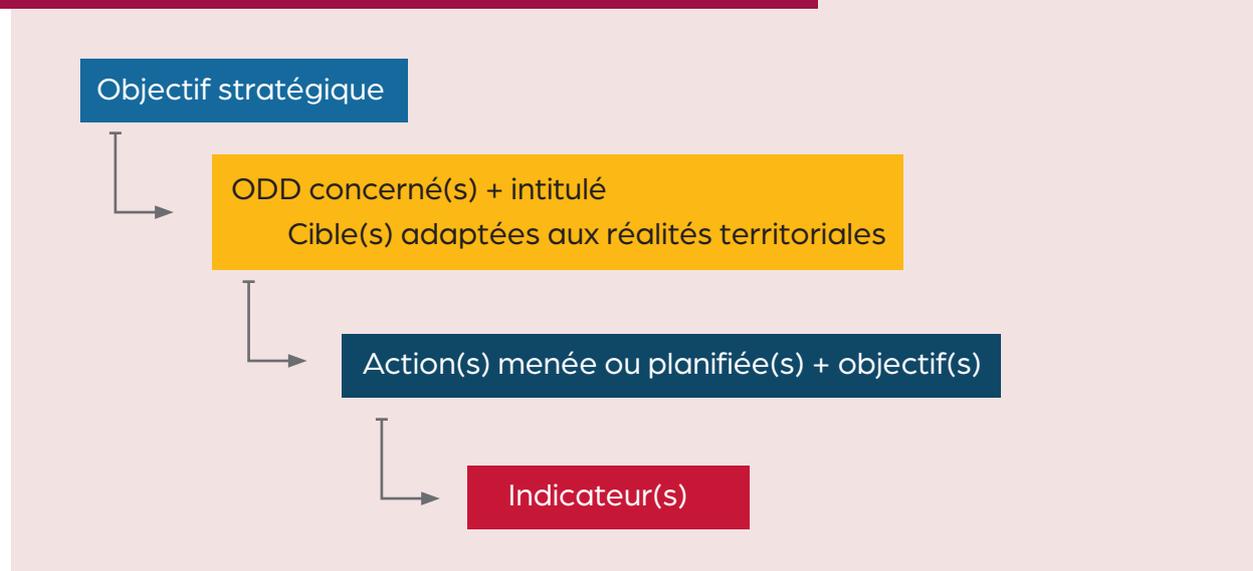
Nous savons en effet que le changement climatique impacte chacun de nous mais que nos choix individuels et collectifs peuvent en atténuer les effets.

UN AXE PRIORITAIRE DÉCLINÉ À TRAVERS 5 OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

- Avancer vers une mobilité décarbonée ;
- Améliorer les performances environnementales des équipements publics ;
- Faire bon usage des outils numériques ;
- Renforcer la place de la nature en ville et favoriser une consommation durable ;
- Impliquer les agent.e.s et élu.e.s./ les membres de la collectivité.



SCHÉMA DE LECTURE DU RAPPORT DD 2021



/ LES ODD /

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé **Agenda 2030**. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

17 Objectifs ont été définis et déclinés en cibles, adaptables aux territoires.

Ces objectifs couvrent l'intégralité des enjeux de développement notamment le climat, la biodiversité, l'égalité des genres, l'énergie, l'agriculture.

16 – Mémento des 17 ODD

 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</p>	<p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p>	 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>
 <p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture biologique</p>	<p>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</p>	 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p>	<p>Faire en sorte que les villes et établissements humains soient ouverts à tous, résilients et durables</p>	 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>	<p>Établir des modes de consommation et de production durables</p>	 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>	<p>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>	 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>
 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</p>	<p>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</p>	 <p>14 VIE AQUATIQUE</p>
 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>	<p>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p>	 <p>15 VIE TERRESTRE</p>
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>	<p>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>	 <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>
		 <p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	

Ressources :

<https://www.agenda-2030.fr>

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/guide-mettre-oeuvre-objectifs-developpement-durable-odd>



CIBLE 11.2

TRANSPORTS SÛRS, ACCESSIBLES ET VIABLES

D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.



CIBLE 11.7

ACCÈS AUX ESPACES VERTS ET LIEUX PUBLICS SÛRS

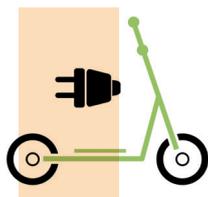
D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

SÉCURISATION DE LA MARCHÉ À PIED



Un Conseil des piétons a été installé le 10 septembre 2021, en présence de plusieurs élu.e.s de la majorité. Il est composé de représentants d'associations apportant des éclairages divers sur la « marchabilité » de la ville, en raison des usagers dont elles défendent les intérêts (personnes en situation de handicap, personnes âgées, familles, femmes) ou des problématiques qu'elles portent (patrimoine, environnement, sécurité routière).

Deux groupes de travail sont composés : le premier travaille sur les notions d'accessibilité et de sécurité ; le second sur l'incitation à la marche. Ils s'appuient sur leur propre expertise mais aussi sur des déambulations piétonnes auxquelles sont convié-e-s les lavallois-es.



PROPOSITION DE NOUVELLE MOBILITÉ

Une convention a été conclue, à titre expérimental, avec la société BIRD France pour la mise à disposition de trottinettes électriques en novembre 2021. Le déploiement initial concerne 150 engins avec un objectif de 250 trottinettes.



DÉVELOPPEMENT DE L'UTILISATION DU VÉLO

En lien avec Laval Agglomération dans le cadre de la mise en œuvre du SDAC (Schéma Directeur des Aménagements Cyclables), des expérimentations de pistes cyclables se développent afin de permettre, entre autres, une traversée Est-Ouest de la ville.

Depuis le 1er janvier 2021, Laval Agglomération permet aux habitants de l'agglomération de bénéficier d'une aide plus forte à l'achat de vélos à assistance électrique. Le montant d'aide atteint 25% de la facture, dans la limite de 200 € par vélo acheté auprès d'un commerçant de l'agglomération : Au 1^{er} octobre 2021, 272 Lavallois ont pu s'équiper de vélos grâce à cette aide qui complète le service déjà en place avec les vélos VELA en location longue durée.

RÉDUCTION DE L'IMPACT DES MOBILITES MOTORISÉES



Les extensions des zones de circulation à 30 km/h se poursuivent. Elles permettent des déplacements apaisés et sécurisés et réduisent l'impact sonore de la circulation. Le quartier du Bourny a été concerné en 2021.

La ville diffuse largement auprès des habitants l'expérimentation de l'agglomération autour de la gratuité des bus le week-end et jours fériés pour inciter à l'utilisation des transports en commun.



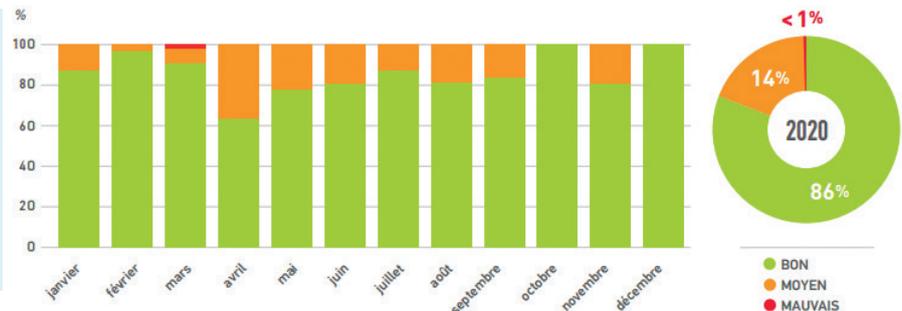
CIBLE 11.6

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

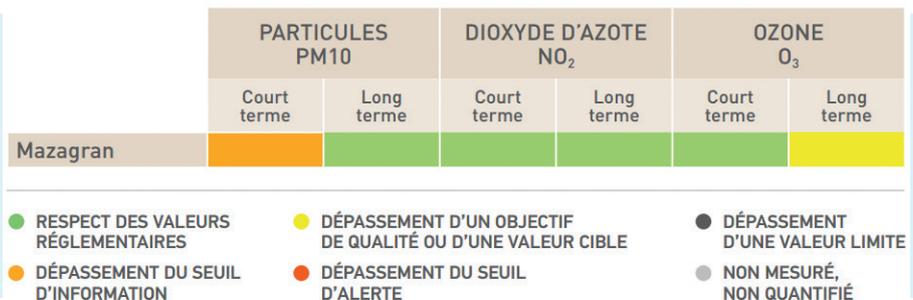
D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

Les politiques de mobilité déployées ont un impact direct sur la qualité de l'air. Un point de mesure permanent existe avenue de Chanzy à Laval.

DISTRIBUTION MENSUELLE DES INDICES DE QUALITÉ DE L'AIR AU COURS DE L'ANNÉE 2020 À LAVAL



SITUATION DE LAVAL PAR RAPPORT AUX VALEURS RÉGLEMENTAIRES DE QUALITÉ DE L'AIR EN 2020



Comparaison des valeurs mesurées sur les stations aux valeurs réglementaires.

Source : Airpaysdelaloire_RapportAnnuel-2020

INDICATEURS DE SUIVI :



- Le nombre d'actions listées par le conseil piéton (à prévoir / réalisées)
- Le nombre de subventions vélos électriques attribuées aux Lavallois
- Le nombre de locations de vélos à assistance électrique par les Lavallois
- Le nombre de bornes électriques sur Laval
- Le linéaire de voie publique sujet à la politique 30Km/h
- Le linéaire de pistes et bandes cyclables sur Laval
- Les comptages vélos réalisés sur certains axes de Laval

/ AMÉLIORER LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS /

7 ÉNERGIE PROPRE ET UN CÔTÉ ABORDABLE



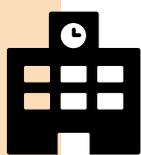
CIBLE 7.3

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.

RÉNOVATION DES ÉCOLES

La municipalité a lancé un état des lieux pour établir les priorités en matière de rénovation, s'appuyant sur un diagnostic énergétique réalisé pour chaque bâtiment. Cet état des lieux devrait être terminé d'ici la fin de l'année 2022. En attendant le budget dédié aux travaux de rénovation a été doublé dès 2021. Il est passé de 784 000 euros à près de 2 millions d'euros. Des travaux de toiture et d'isolation sont programmés dans les écoles Marcel Pagnol, Thévalles et Alain.



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un programme de remplacement de l'éclairage public par des LED a été mis en place ces 3 dernières années.

Couplé à une stratégie d'abaissement, il permet de réduire de près de 70% les consommations d'énergie sur les secteurs concernés.

Des paliers d'abaissement (des LED) de l'intensité lumineuse la nuit, mis en œuvre :

100% de 7H à 20H

70% de 20H à 23H

50% de 23H à 5H

70% de 5H à 7H

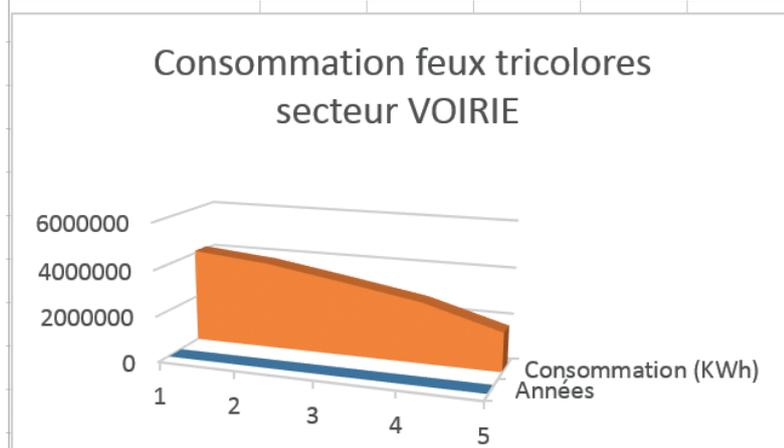
Soit :

536 heures d'allumage à 100% par an

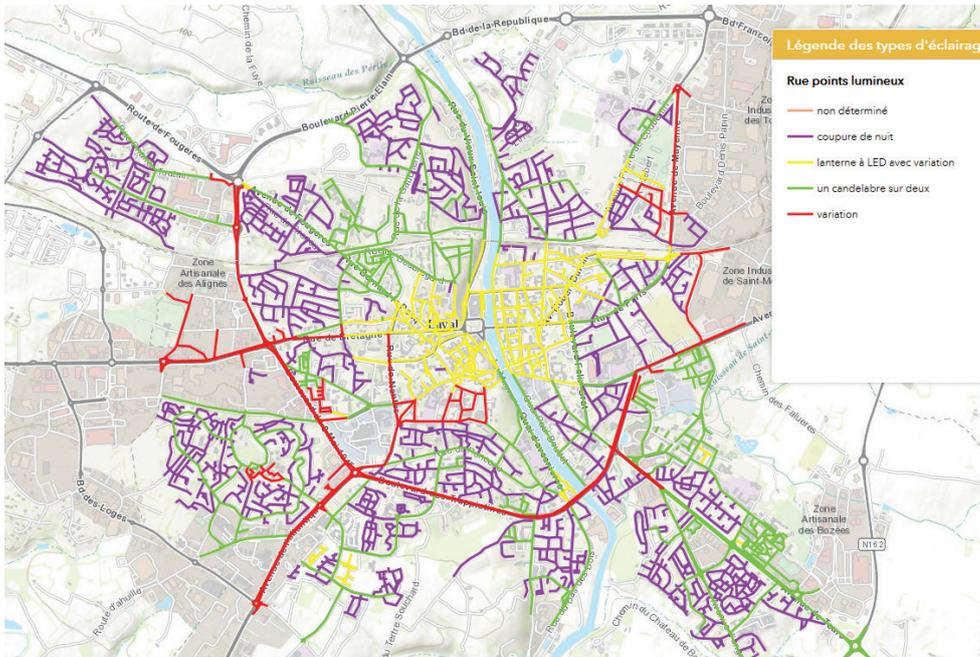
1394 heures d'allumage à 70% par an

2190 heures d'allumage à 50% par an

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Consommation (KWh)	4094262	3782456	3238626	2663945	1700912



Comparatif consommation ERDF par année – activité éclairage public – feux tricolores secteur voirie



La mise en œuvre d'un jeu de couleur spécifique de la LED est adapté à la faune et la flore afin de minimiser la pollution lumineuse.

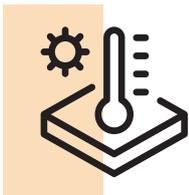


CIBLE 7.2

ÉNERGIES RENOUVELABLES

D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.

SUIVI DU RESEAU DE CHALEUR



Le réseau de chaleur porté par Laval Énergie Nouvelle (LEN) par délégation de service public est un réseau alimenté par plus de 50% d'énergies renouvelables ou de récupération (94% d'énergie de récupération en 2020 et 88% en 2019), le reste étant complété par du gaz. Un comptage des quantités d'énergie livrées par point de livraison (73 sous-stations) est assuré.

Taux d'Énergie Renouvelable et de Récupération en 2020	Objectif moyen du contrat
94.3%	81.8%



Ce réseau a obtenu le label éco réseau de chaleur en 2020.

INDICATEURS DE SUIVI :



- Le suivi de la consommation d'énergie des équipements publics
- La part des énergies renouvelables des consommations
- Le linéaire de voies publiques éclairées au LED

/ RENFORCER LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE ET FAVORISER UNE CONSOMMATION DURABLE /



CIBLE 15.9

INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES POLITIQUES

D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité.

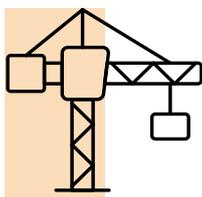
ACTION CŒUR DE VILLE

La restructuration de la place du 11 novembre, centrale dans la vie lavalloise, symbolise la transition urbaine, commerciale et environnementale du cœur de ville.

La place du 11 novembre n'a eu de cesse d'évoluer au fil des époques. Aujourd'hui, elle doit contribuer au renouvellement de l'attractivité du cadre historique et patrimonial de Laval. Le projet 11 novembre passe en phase opérationnelle et concrétisera la réappropriation des espaces publics du centre-ville par les habitants, au quotidien et pour leurs loisirs.

L'aménagement renforcera la présence de l'eau et du végétal sur la place. Il soulignera la perspective Mairie - Mayenne pour ouvrir la place vers la rivière et préservera l'îlot de fraîcheur. L'eau animera la place avec un bassin ludique et un jardin de pluie pour améliorer la gestion des eaux pluviales.

Le projet a été adopté par le Conseil municipal du 20 septembre 2021.



Chiffres clés : Évolution des emprises et des usages de l'espace public (% surface)

	Avant	Après
Aménagements piétons	49.5%	75%
Espaces dédiés voiture	50%	13.5%
Espaces dédiés vélos	0%	4%
Espaces bâtis	0.5%	7.5%



VÉGÉTALISATION D'ESPACES IMPERMÉABILISÉS

La végétalisation de notre cœur de ville a pour objectif d'améliorer le bien-être des habitants, de renforcer la désimperméabilisation des sols et de favoriser la biodiversité urbaine par la création de continuités écologiques. L'aménagement prévu sur la place Jean Moulin en est un exemple.





CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT DU SITE

Biodiversité :

Connectivité à un espace de biodiversité :

Réservoirs de biodiversité



9 %

Réservoirs de biodiv. milieux aquatiques



0 %

Corridors



14 %

Ambiance climatique (santé et gestion de l'eau)

Végétation arborée



0 %

Végétation herbacée



11 %

Espaces imperméables



88 %

Bien-être et accessibilité :

Accessibilité aux parcs urbains :



parc à plus de 500m

Secteur concerné par 2 carreaux de la grille d'analyse.

Plan de végétalisation 2021 : place Jean Moulin.



NATURE EN VILLE

École primaire Badinter :
Un poulailler et des plantations d'arbuste pour l'initiation des enfants à la nature.





CIBLE 15.1

PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES

D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux



OUVERTURE DE NOMBREUX ESPACES VERTS AU PUBLIC

L'ex-jardin de la Banque de France, rue de Bretagne, devient un espace vert municipal dans un secteur qui n'en comptait pas.

Il s'agit d'un parc de 2 300 m² très arboré, qui au terme des travaux nécessaires, sera ouvert au public dans les prochains mois.



DÉCOUVERTE DU PARC URBAIN DE ST NICOLAS

A l'été 2021, plus de 2500 personnes sont venues passer du temps à la guinguette de la Plaine d'Aventures de Saint-Nicolas. L'occasion pour beaucoup de découvrir ce parc urbain.





MARCHÉS PUBLICS DURABLES

Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.

EVOLUTION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE



Pour garantir une alimentation durable pour tous, Laval s'engage à atteindre les objectifs suivants, en réponse à l'obligation posée par la Loi Egalim (article 24) aux établissements de restauration collective :

	Proportion de produits de qualité et durables	Part des produits biologiques	Délai de mise en œuvre	Statut
Loi Egalim	50 %	Au moins 20 %	Au plus tard le 1 ^{er} janvier 2022	

Ville de Laval	15 %	6 %	Actuellement	
	22 %	8 %	Décembre 2021	
	50 %	22 % (sur la base du nouveau marché de la cuisine centrale)	Janvier 2022	

INDICATEURS DE SUIVI :



- La surface des parcs et jardins ouverts au public
- Le nombre total d'arbres sur les espaces publics
- Le suivi des indicateurs de la loi Egalim

/ FAIRE BON USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES /

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



CIBLE 13.3

ÉDUCATION ET CAPACITÉ D'ACTION

Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

FORMATION DES AGENTS AU BON USAGE DU NUMÉRIQUE

Pour la réduction de notre impact numérique sur l'environnement :



Réduisons notre impact numérique sur l'environnement

Nous vous proposons de diminuer, par quelques gestes simples, notre impact négatif sur l'environnement.

1^{re} ÉTAPE

Du bon usage de ma messagerie

Tous les ans, les stockages informatiques augmentent de 20%. Nous avons besoin de vous pour contenir cette progression. Chaque geste compte, chacun de nous peut réduire la taille de stockage de sa messagerie :

- Bien choisir les destinataires pour éviter les e-mails inutiles.
- Vérifier l'espace disponible dans sa boîte e-mail.
- Vider sa corbeille.
- Envoyer un e-mail à 10 personnes multiplie son impact environnemental par 4.
- Limiter les pièces jointes en utilisant les plateformes d'échanges comme OneDrive, avec un lien. Penser à retirer le fichier après que chaque destinataire y a eu accès.
- Un coup de fil ou une rencontre sont souvent plus efficaces qu'un e-mail.

Réduisons notre impact numérique sur l'environnement

Nous vous proposons de diminuer, par quelques gestes simples, notre impact négatif sur l'environnement.

2^{me} ÉTAPE

Coupons le contact

En veille, un ordinateur utilise de 20 % à 40 % de sa consommation en marche. Un ordinateur éteint, mais qui reste branché, continue aussi à consommer (environ 70 Wh/h).

En moyenne, une unité centrale consomme 20 à 100 Wh et un écran plat entre 10 et 30 Wh.

Allumez toutes l'année, 24 h/24, un seul ordinateur peut donc coûter jusqu'à 100 euros d'électricité par an. (Source : ADEME)

- Penser à éteindre votre ordinateur et le ou les écrans, quand vous vous arrêtez : repas du midi, soir, vacances.
- Vous partez en réunion et pensez ne pas revenir au bureau le soir ? Merci d'éteindre votre ordinateur. Les mises à jour de logiciels ou autres paramètres sont effectuées lorsqu'on allume son ordinateur.
- Débrancher son téléphone portable lorsqu'il est chargé à 100%.

Réduisons notre impact numérique sur l'environnement

Nous vous proposons de diminuer, par quelques gestes simples, notre impact négatif sur l'environnement.

3^{me} ÉTAPE

Allégeons-nous de l'inutile

Nous vous invitons à un nettoyage de printemps... et d'été. Au fil des mois et des années, les espaces de partage de données à notre disposition : (S), (Y), (Z) stockent une multitude de fichiers oubliés ou en double (à minima) ou même les deux.

Pour ne pas augmenter inutilement les besoins de stockage de données, merci de consacrer individuellement et collectivement au sein de chaque service quelques minutes pour :

- Passer en revue les fichiers stockés dans l'espace (S) du service. Sont-ils encore utiles dans cet espace ? Qui le stocke ? Dans quel dossier ?
- Vider son ou ses espaces dans (Y). L'espace (Y) est une passerelle entre deux ordinateurs, et ne doit donc pas stocker à long terme.
- Penser à supprimer vos photos et documents personnels dans (Y) pour éviter tout usage regrettable par une tiers personne. Attention (Y) est un espace public qui peut être lu par tous.

MODERNISATION DU PORTAIL FAMILLE

Le portail internet de l'espace famille se modernise pour la rentrée 2021. Il s'agit de gérer plus facilement en ligne les activités des enfants en apportant davantage de fonctionnalités. Avec une nouvelle interface aérée, il est plus aisé d'effectuer les principales démarches liées à la scolarité et aux activités des enfants.



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



CIBLE 16.6

INSTITUTIONS EXEMPLAIRES

Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

ACCÈS AU CONSEIL MUNICIPAL EN VISIO

Il La volonté d'associer les Lavallois aux instances se concrétise par la retransmission en direct du Conseil Municipal de la ville de Laval sur la chaîne YouTube «Laval LaVille».

Des questions citoyennes sont également traitées à chaque Conseil municipal.



INDICATEURS DE SUIVI :



- Le nombre d'actions de sensibilisation menées auprès des agents

/ IMPLIQUER LES AGENTS ET ÉLU.E.S. LES MEMBRES DE LA COLLECTIVITÉ /



CIBLE 13.3

ÉDUCATION ET CAPACITÉ D'ACTION

Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

CONSTRUCTION PARTAGÉE DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE



- 11 techniciens et 6 élus rencontrés pour construire le projet de nouveau rapport.
- Une personne en master 2 pour démarrer la réflexion.
- Une équipe projet mise en place composée du service Environnement, d'une élue et d'un membre du cabinet.

FORMATION A LA CITOYENNETÉ



La ville a mis en place d'un conseil des jeunes, instance de démocratie participative et dynamique pour permettre à une vingtaine de filles et de garçons d'agir, au cœur de la cité, sur des sujets, thématiques et préoccupations qui parlent aux jeunes ! Les jeunes s'impliquent dans leur quartier et participent à la mise en œuvre de projets et d'actions dans la ville.

LE CONSEIL DES JEUNES, C'EST

- > **24** membres (12 filles et 12 garçons) de 15 à 20 ans engagés pour 1 an (renouvelable 1 fois)
- > **3** temps de rencontre collectifs
- > **3** commissions :
 - Vivre ensemble
 - Environnement et cadre de vie
 - Pratiques culturelles, artistiques, numériques et sportives



Une balade citoyenne au Bourny pour sensibiliser à entretenir et embellir les quartiers par le fleurissement des trottoirs et la gestion des ordures.





MISE EN PLACE D'UN BUDGET PARTICIPATIF

2021 :

400 000 € de budget prévisionnel

80 idées proposées

43 idées retenues, dont plus du quart qui a pour objectif la végétalisation.



INDICATEURS DE SUIVI :



- Le nombre d'actions participatives effectivement mises en place 1 an après leur sélection et 2 ans après.
- Les montants ainsi engagés.

